

# L'HISTOIRE DE L'EGLISE

---

## Cinquième article

(Suite)

---

### Les Persécutions

LES persécutions suivantes offrent un caractère tout différent.

Pendant les deux premiers siècles, l'Etat et le peuple avait persécuté les chrétiens, mais ignoré l'Eglise. Celle-ci, puisant dans la lutte et le sang une jeunesse toujours renaissante, s'implantait et prenait racine à Rome et sur tous les points de l'empire. Elle gagnait des adeptes dans toutes les conditions, et avait même déjà gravi quelques-uns des degrés du trône. Sa richesse même, se composant au début des oblations volontaires de quelques-uns de ses enfants, s'était accrue notablement. A la faveur de la législation ordinaire sur les sociétés funéraires, les cimetières chrétiens devinrent des propriétés collectives, et l'Eglise elle-même prit aux yeux de la loi la forme d'une association funéraire, et à ce titre elle put, au moins pendant quelques années, jouir de la protection civile accordée à toutes les sociétés de cette nature.

D'un autre côté, son influence intellectuelle s'accrut au détriment de la philosophie, et dans ses rangs, aux pieds de ses chaires, accoururent les disciples les plus brillants des écoles païennes. Ces progrès très apparents à l'aurore du troisième siècle frappèrent l'empereur